La Maison Liégeoise s.c.r.l.
BE62ZZZ0402416772
Parvis des Ecoliers 1
B-4020 LIEGE
BELGIQUE

MANDAT DE DOMICILIATION EUROPÉENNE SEPA Core

RÉFÉRENCE

POUR UN PRÉLÈVEMENT RÉCURRENT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez
(A) **La Maison Liégeoise** *à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et*
(B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **La Maison Liégeoise**.

Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Votre banque vous fournira volontiers plus d'informations concernant vos droits et obligations.

Le prélèvement effectué entre le 6 et le 10 du mois ne tient compte que du ***loyer du mois,*** *en ce compris les acomptes pour charges, déduction faite du remboursement des sommes qui vous seraient dues par La Maison Liégeoise (précompte immobilier, charges …)*

Toute autre facture que vous recevez de La Maison Liégeoise (décompte annuel des charges, facture pour intervention technique …) ou arriérés (retards de paiements et frais de rappels) sont à payer normalement en reprenant la communication structurée sans ajout ni devant ni derrière. Si vous souhaitez que ces factures soient prélevées avec la domiciliation du loyer, il faudra, au moment de la réception de celles-ci, en faire la demande par écrit ou par téléphone.

A compléter par le locataire (un seul caractère par case s.v.p.)

Le soussigné,

N° du locataire

Nom et prénom

Rue et numéro

Code postal et ville

Pays BELGIQUE

N° de compte IBAN

Code BIC

Fait à 4020 LIEGE le

Signature